

21. MAI 1873

37

15

E 2300 Paris 26

*Der schweizerische Gesandte in Paris, J. K. Kern,  
an den Bundespräsidenten und Vorsteher des Politischen Departements,  
P. Cérésole*

B

Paris, 21 mai 1873

1. Je viens de recevoir, avec votre office<sup>1</sup> du 20 Mai, le rapport<sup>2</sup> final de M<sup>r</sup> le Chef du Département de Justice et Police de Genève au sujet de la prétendue conspiration des communards dans cette ville. Comme Vous avez fait à M<sup>r</sup> Lanfrey des communications au sujet de cette affaire, j'ai cru pouvoir me dispenser d'en donner connaissance à M<sup>r</sup> de Rémusat.

Vous m'avez demandé mon avis sur les plaintes auxquelles donnent lieu le Consul de France et les agents français à Genève, ainsi que sur la nature des démarches à faire dans le sens de la demande de M<sup>r</sup> Girod. Je m'empresse de vous répondre que, dans mon opinion, la marche la plus naturelle à suivre dans cette affaire serait d'en entretenir verbalement M<sup>r</sup> de Rémusat par mon intermédiaire, tandis que Vous-même, en parleriez aussi à M<sup>r</sup> Lanfrey. Il est évident que le Conseil Fédéral ne doit pas tolérer que M<sup>r</sup> le Consul de France à Genève veuille s'immiscer dans les questions de nature politique pour lesquelles il n'a aucune compétence. Si vous approuvez ma manière de voir, j'agirai dans ce sens auprès de M<sup>r</sup> de Rémusat dans la première réception qui suivra votre réponse.<sup>3</sup>

Quant au séjour d'agents français en Suisse, je ne vois guère de moyens de l'empêcher, et je ne crois pas me tromper en supposant que le Gouvernement français n'est pas le seul qui entretienne des agents de police soit à Genève, soit dans d'autres villes de la Suisse.

2. Je ne Vous ai rien communiqué sur l'Assemblée des porteurs de titres de la Ligne d'Italie, sachant que M<sup>r</sup> Rambert vous a télégraphié à l'issue de l'assemblée, et que, du reste, il se rend directement à Berne pour vous donner verbalement connaissance de toutes ses démarches dans cette affaire.

Je me suis permis de rendre M<sup>r</sup> de Loys attentif au fait qu'il me paraîtrait utile de profiter du temps, avant la conclusion d'un traité international, de rédiger un rapport contenant tout ce qu'on peut dire en faveur du Simplon, soit au point de vue technique et financier, soit au point de vue commercial, établissant l'importance du trafic et, en général, des avantages qui reviendraient aux pays intéressés, et plus particulièrement à la France par l'exécution de cette ligne. Le rapport Stockalper<sup>4</sup> traite presque exclusivement la question technique, et celui de M<sup>r</sup> Lommel<sup>5</sup> a été écrit il y a déjà huit ans, avant le percement du Mont-Cenis, et avant

---

1. Nr. 14.

2. E 2200 Paris 1/91.

3. Vgl. Nr. 19.

4. Nicht ermittelt.

5. Vgl. G. Lommel: Simplon, St-Gothard ou Lukmanier. Etude comparative de la valeur technique et commerciale des voies ferrées projetées par ces passages alpins italo-suisse. Lausanne 1865 (E 53/128, Bd. 2).

que l'établissement du S<sup>t</sup> Gotthard fut assuré. Un nouveau travail, résumant toutes les considérations qui militent en faveur de l'établissement du Simplon me paraîtrait des plus utiles, tant au point de vue des subventions à obtenir, qu'à celui de l'émission d'actions et des emprunts nécessaires. On ne peut supposer que les intéressés se contentent d'étudier la question sur la base de différents rapports dont une partie considérable ne peut plus satisfaire à l'étude de la question telle qu'elle se présente actuellement.

En comparant les travaux faits avec beaucoup de soins pour la ligne du S<sup>t</sup> Gotthard, avec ceux qui existent sur le Simplon, on se convainc facilement de l'étendue de ce qui reste à faire. Il m'a paru que M<sup>r</sup> de Loys approuvait pleinement cette manière de voir; l'important serait de trouver un ou des hommes compétents pour ce travail.

3. Vous aurez pu reconnaître, par les débats qui ont eu lieu à la réouverture de l'Assemblée Nationale que la Droite et le Centre droit sont décidés à tenter une attaque vigoureuse et même passionnée contre le Président de la République et son Gouvernement. Il n'y a guères de chances actuellement de voir se réaliser ce dont me parlait dernièrement M<sup>r</sup> Barthélemy S<sup>t</sup> Hilaire, que 50 à 60 membres du Centre droit se sépareraient de la politique du parti de combat et se joindraient au Centre gauche.

Mais, si les adversaires du Gouvernement auront une majorité pour ouvrir l'attaque, trouvera-t-on également la même majorité pour remplacer le Gouvernement qu'on veut renverser? Il est permis d'émettre des doutes à ce sujet. La responsabilité qu'encourraient les membres de l'Assemblée engagera sans doute quelques députés du Centre droit à ne pas assumer sur eux cette responsabilité. Mais, si le plan de remplacement de Thiers par un autre Gouvernement devait aboutir, la situation serait des plus graves pour la tranquillité intérieure de la France, et personne n'ose prévoir les conséquences que pourrait avoir une politique aussi hasardeuse et conduite avec tant de passion.